



Communiqué de presse



Paris, le 23 février 2010

016-2010

Communiqué

A la fin du mois de janvier, un document intitulé « Info Sûreté » a été diffusé dans quelques trains TER en Midi-Pyrénées.

Ce document, dont le contenu relève d'une initiative individuelle regrettable, était rédigé en des termes que la SNCF n'entend ni endosser, ni cautionner. Il avait pour objet d'attirer la vigilance des contrôleurs sur la recrudescence des vols commis dans certains trains.

Dès que la Direction Régionale SNCF Midi-Pyrénées en a pris connaissance, elle l'a immédiatement retiré. Et elle a rappelé aux personnes qui en étaient à l'origine que le rôle de la Sûreté SNCF est d'assurer la sécurité des biens et des personnes sans distinction d'origine, de classe sociale ou de nationalité.

La SNCF renouvelle ses regrets face à cette initiative.

Contact presse : 01 53 25 63 21

